



Photo : Justine Mézier (LPO PACA)

- La Grue cendrée, nouvelle venue des hivers camarguais -

Depuis le début des années 2000, un nouvel échassier égaye les paysages camarguais hivernaux et notamment les rizières labourées à la fin de la récolte automnale. Le flamant rose n'est plus seul pour caractériser la richesse avifaunistique camarguaise ! **La Grue cendrée (*Grus grus*)** hiverne annuellement en Camargue avec des effectifs de plus en plus importants (plus de 14 000 individus comptabilisés durant l'hiver 2016-2017).

Si le principal couloir de migration de cette espèce nicheuse du nord de l'Europe et de l'Asie s'étend en France entre le nord-est et le sud-ouest, il semble qu'un **couloir secondaire plus oriental entre vallées du Rhin et du Rhône soit emprunté** conduisant de nombreux groupes familiaux finlandais, estoniens ou allemands en Camargue.

Les premières grues arrivent en novembre en Camargue pour en repartir en février essentiellement. Elles fréquentent majoritairement les milieux cultivés et les marais peu profonds. L'intérêt de ces échassiers pour les zones de culture est lié à leur régime alimentaire hivernal essentiellement composé de graines liées aux cultures annuelles (riz, maïs, tournesol). Si elles se dispersent souvent en petits ou grands groupes familiaux dans la journée, elles nous offrent un magnifique spectacle visuel et auditif lorsqu'elles s'organisent en vols importants entre les zones de nourrissage et les zones de dortoirs où elles se rassemblent par centaines ou par milliers dans des zones humides non dérangées.

La Camargue semble donc être devenue une zone importante d'hivernage pour cette espèce dont les effectifs européens sont en augmentation et il est fort probable qu'elle le reste tant que le modèle agricole camarguais restera favorable pour l'espèce.

Si d'ores et déjà, il est facile d'observer les grues cendrées dans les espaces agricoles à partir du réseau routier, une réflexion est en cours afin de structurer une offre écotouristique optimale autour de cette espèce à l'échelle de la Réserve de Biosphère de l'UNESCO de Camargue. Certains dortoirs pourraient ainsi faire l'objet d'aménagements et de visites guidées à l'aube ou au crépuscule. C'est à ces moments que le spectacle bruyant des rassemblements est le plus remarquable !

Cet écotourisme hivernal permettra une valorisation originale du territoire complémentaire du tourisme et de l'écotourisme déjà bien développés du printemps à l'automne en Camargue.

Stéphan Arnassant

Pôle Biodiversité et patrimoine naturel
Parc naturel régional de Camargue

Pour en savoir plus sur les oiseaux en Camargue

consultez notre site internet et découvrez notre nouvelle brochure
« Où observer les oiseaux dans le Parc naturel régional de Camargue »
www.parc-camargue.fr/ou-observer-les-oiseaux-en-camargue.html